

JUILLET-AOÛT 2018

N°1



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Antilles & Guyane

Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (Hébr. 11,6)

**La Sainte Famille,
modèle de la sainteté
par le devoir d'état**

*Paroles de
Monseigneur
Lefebvre*

C'est pourquoi, mes bien chers frères, vous qui êtes liés dans ces liens de la famille chrétienne, eh bien, retenez ces enseignements et faites en sorte que vos foyers soient vraiment des modèles. Des modèles de sainteté et qu'ils soient l'occasion de la sanctification de vous-mêmes, des époux et des enfants.

Dans l'hymne de la Sainte Famille, à la sixième strophe, il est dit, on s'adresse aux personnes de la Sainte Famille en disant : Toutes les vertus, par la grâce de votre foyer, ont fleuri. Ah! faites donc que nos familles reproduisent ces vertus dans leur vie.

(8 janvier 1989)



Créés par Dieu pour le connaître, l'aimer et le servir, nous devons donc tendre à la sainteté pour aller au ciel. Or, il y a deux erreurs très répandues concernant la sainteté.

La première erreur consiste à croire qu'elle est réservée aux âmes consacrées (prêtres, religieux et religieuses) ou à quelques âmes d'élite ayant reçu une mission spéciale, comme saint Jean-Baptiste ou sainte Jeanne d'Arc.

La deuxième erreur consiste à penser que la sainteté exige des choses extraordinaires, des pénitences sévères, des prières continuelles. Ou bien on croit qu'*ailleurs l'herbe est plus verte* : les gens mariés rêvent de la vocation religieuse, les célibataires pensent qu'ils seraient plus saints dans le mariage, le prêtre de paroisse rêve de missions lointaines sur les pas de Saint François-Xavier... On pense que notre pauvre vie,

avec ses routines et sa médiocrité, non seulement n'est pas favorable à notre sanctification mais constitue un obstacle.

C'est FAUX ! **La sainteté est à portée de main**, elle se trouve dans chaque instant et dans chaque action qu'il faut offrir au Bon Dieu en faisant de notre mieux avec le plus de charité possible.

Pensons à la vie de la **Sainte Famille** à Nazareth. On est loin de la vie trépidante de nos cités, du bruit, des voyages et de l'amour du changement de nos contemporains. Et pourtant, aucun foyer ne sera jamais aussi saint que cette famille où chacun accomplit son devoir d'état sous le regard et en présence du Dieu un et trine.

La Vierge accomplit son devoir d'état d'épouse et de mère en s'occupant de son foyer. Saint Joseph travaille à la sueur de son front pour gagner le pain quotidien et il veille sur son épouse et son Dieu qui l'appelle « papa » ! L'Enfant-Dieu, qui grandit en sagesse, en stature et en grâce, est le modèle de la jeunesse obéissante, pure et studieuse.

La plupart des saints ont eu des vies apparemment très ordinaires. Pensons à **Sainte Germaine Cousin** (sainte Germaine de Pibrac), fille d'un modeste laboureur, morte à 22 ans après avoir été humiliée et maltraitée par une marâtre. Reléguée dans un apprentis où son père la retrouva morte, loin de la vie familiale, elle gardait les troupeaux dans la nature, où elle pouvait réciter son chapelet et trouver le récon-

fort dans la prière. Elle allait tous les jours à la messe, et donnait aux pauvres le peu de pain qu'elle avait.

Sainte Germaine, aidez-nous à nous sanctifier **ICI ET MAINTENANT** en aimant et accomplissant avec amour et persévérance les mille petits détails quotidiens et en faisant d'une manière extraordinaire les choses ordinaires.

Père Michel Frament ✠



MOIS DU PRÉCIEUX SANG

MIRACLE EUCHARISTIQUE DE BLANOT

(1331)

Blanot était un petit village, du diocèse d'Autun, dans le centre de la France.

C'était le dimanche de Pâques, le 31 mars 1331,

très tôt le matin. Le Père Hugues de la Baume, vicaire de Blanot, célébrait la première Messe. Arrivé au moment de la communion, il distribua l'Eucharistie. Deux enfants de chœur tenaient une petite nappe afin de récupérer éventuellement une Hostie qui tomberait.

En donnant la Communion à une dame âgée, Jacqueline, une parcelle de l'Hostie consacrée tomba de sa bouche sur la nappe. Dame Jacqueline ne s'aperçut de rien, mais l'un des servants vit qu'une petite partie de l'Hostie était tombée de la bouche de la dame sur la nappe de communion. Il avertit le prêtre qui était en train de déposer le ciboire sur l'autel, en disant: « Révérend Père, veuillez vous tourner vers nous car le Corps de Notre-Seigneur est tombé sur la nappe de Communion de la bouche d'une dame. »

Le célébrant, sa messe achevée, voulut vite ramasser la petite parcelle de l'Hostie pour la placer sur un corporal. Mais, oh! stupeur, soudain le

morceau d'Hostie, qui avait à peu près la taille du cinquième de l'Hostie entière, disparut... Et à sa place apparut une goutte de sang. Voyant cela, le prêtre porta tout de suite la nappe à la Sacristie et se mit à laver avec de l'eau la partie où apparaissait le sang. Il la lava et la frota plusieurs fois, mais la tache devenait toujours plus rouge et plus large.



Affolé, le Père Hugues prit un couteau et découpa la partie de la nappe tachée de sang. Il déposa ce morceau dans un Reliquaire, et, très ému, il s'exclama: « Bonnes gens, ici il y a le Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus Christ. J'ai cherché par tous les moyens à laver le linge et à l'essorer, mais je n'ai pas réussi à retirer le morceau d'Hostie transformé en sang de cette nappe. »

Informé de ce qui s'était passé à la fin de la messe dans l'église de Blanot, l'évêque d'Autun nomma une commission d'enquête canonique. Après l'audition des témoins, l'évêque et la commission d'enquête conclurent que le fait était d'origine surnaturelle.

Le linge mis dans un reliquaire et placé dans le tabernacle, a été plus tard, enfermé dans un tube de cristal. Aujourd'hui encore, la relique de l'étoffe tachée de sang est toujours honorée et vénérée comme signe de la présence réelle du sang du Christ dans l'Eucharistie.

QUELS SONT LES DEVOIRS D'ÉTAT ?



On ne saurait se soustraire à ses exigences professionnelles, familiales ou civiques : l'étudiant doit étudier du mieux possible, les parents doivent éduquer leurs enfants du mieux possible, l'entrepreneur doit gérer son entreprise du mieux possible, le religieux doit prier du mieux possible. Ces exigences sont tellement importantes qu'elles ont valeur d'obligations morales. On parle ainsi de « devoirs d'état ».

Saint Pie X définissait ainsi les devoirs d'état : « *les obligations particulières que chacun a par suite de son état, de sa condition, et de la situation qu'il occupe* ». (St Pie X, Catéchisme). D'ailleurs, la catéchisme de St Pie X précise que le « Décalogue nous impose les devoirs naturels les plus fondamentaux envers Dieu, nous-mêmes et le prochain, **ainsi que les autres devoirs qui en découlent, comme le devoir d'état** ». Par ailleurs, ce même catéchisme invite à faire l'examen de conscience en se rappelant les péchés commis contre les commandements de Dieu, les préceptes de l'Eglise et les **devoirs de son état**. Y pensons-nous quand nous nous examinons ? On s'accuse de distraction dans la prière mais on oublie de s'accuser de paresse ou négligence dans notre devoir d'état.

Les mots « états », « conditions » et « situation » désignent respectivement les états de vie (mariage, célibat, vie consacrée, veuvage), comment nous nous situons dans cet état (fiancé ou marié, débutant ou avancé, professionnel ou amateur, etc), les circonstances particulières (chef d'entreprise, avocat, journaliste, étudiant, salarié, retraité, etc).

Aussi, il appartient à chacun de discerner son état, sa condition et la situation où il se trouve et les exigences qui en découlent. Par exemple, un jeune marié n'a pas les mêmes obligations qu'un homme marié depuis longtemps car leurs situations sont différentes : l'âge des enfants, les difficultés professionnelles peuvent entraîner des devoirs d'état différents.

On a coutume de hiérarchiser ainsi les devoirs d'état :

1. envers Dieu et envers l'Église (prière, pratique religieuse, témoignage de foi, etc).
2. envers ses parents, son conjoint, ses enfants (aide financière, affectivité, temps consacré, etc).
3. envers la nation et la communauté dont nous faisons partie (impôt, vote, service militaire, etc).
4. dans le cadre professionnel (rigueur, assiduité, honnêteté, etc).
5. dans les relations sociales (amis, voisins, etc).



Saint François de Sales

Cette notion de devoir d'état permet de hiérarchiser ses efforts, en étant sûr de respecter un ordre juste : parfois, certaines personnes rêvent à un idéal de vie qui semble plus accessible et plus grand, mais elles oublient la situation concrète dans laquelle elles se trouvent. Ou bien, elles vont faire des efforts sur des points secondaires, tout en oubliant l'essentiel.

Les devoirs d'états sont là pour nous rappeler que l'idéal de vie ne se nourrit pas d'imagination mais de justice et d'actes concrets. « *Chacun aime selon son goût ; peu de gens aiment selon leur devoir et le goût du Seigneur. De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne puisqu'il nous faut vivre en France ?* » (Saint François de Sales).

CITATIONS SUR LE DEVOIR D'ÉTAT

Comment être agréable à Dieu ? Certains pensent qu'il faut pour cela réaliser de grandes choses, faire preuve d'originalité, voire même accomplir des actions héroïques. Les saints et les maîtres spirituels, par leur vie et par leurs écrits, nous disent tout autre chose.

" Les grands transports peuvent être trompeurs, mais l'accomplissement, avec beaucoup d'amour, de la volonté quotidienne de Dieu ne trompe pas "

" Ce qui compte, ce n'est pas de trouver une route extraordinaire, c'est d'aimer celle que Dieu nous destine, et d'y être dans ses mains avec une parfaite docilité. Celui qui est vraiment abandonné à la volonté du Père des cieux, est emporté par le vent de l'Esprit. Il pourra faire toute sa vie des choses que le monde appelle "petites" et pourtant, il sera grand aux yeux de Dieu : Thérèse de Lisieux, qui a été proclamée patronne universelle des missions, en est un bel exemple "

Père Chevignard, op

" Pensez souvent que tout ce que nous faisons a sa vraie valeur en fonction du degré de conformité que nous avons avec la volonté de Dieu, si bien qu'en mangeant et buvant, si je le fais parce que c'est la volonté de Dieu que je le fasse, je suis plus agréable à Dieu que si je souffre la mort sans cette intention "

Saint François de Sales

" Voici la sainteté en peu de mots : aimer la volonté de Dieu. La volonté de Dieu, c'est Dieu lui-même ... Vos devoirs d'états, votre croix d'état ... sont les voies régulières de la sainteté, car ils sont l'infaillible réalisation de la volonté de Jésus sur vous "

Edouard Poppe

Au XIX^e siècle, en Normandie, **Zélie et Louis Martin**, parents de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, après avoir hésité sur leur vocation respective, se rencontrent et décident d'unir leur vie. 9 enfants vont réjouir leur foyer mais 4 mourront en bas âge. Zélie écrira :

" Quand nous avons eu nos enfants, nous ne vivions plus que pour eux ; c'était tout notre bonheur et nous ne l'avons jamais trouvé qu'en eux ... aussi je désirais en avoir beaucoup afin de les élever pour le ciel "

" Une âme qui vit unie à Dieu, ne fait que du surnaturel et les actions les plus vulgaires, au lieu de la séparer de Lui, ne font au contraire que la rapprocher toujours plus.

Lettre de la **Bienheureuse Elisabeth de la Trinité**, carmélite, à sa mère.

SOUVIENS-TOI...



...DE NOTRE GUYANE

Les Congrégations religieuses de Guyane (suite)

Les sœurs de Saint Paul de Chartres

Ecole et collège Saint-Paul à Cacao

Sous la tutelle des Sœurs, l'école d'origine a ouvert ses portes en 1978. Remplacée en 1993 par des bâtiments agréables, son charisme n'a pas changé : ouverte à tous, elle est particulièrement attentive aux plus fragiles et aux plus démunis. Ecole rurale jouissant d'un cadre calme et verdoyant, elle offre des conditions idéales à l'épanouissement des élèves. La suite de la scolarité est assurée par le collège Saint-Paul sur le même site. Très spécifique du fait de sa situation géographique et des élèves accueillis (Hmong et autres ethnies), le collège s'efforce d'apporter des réponses particulières aux besoins de chacun.



...DE NOTRE MARTINIQUE

Mgr Henri-Marie Varin de la Brunelière (suite)

Nommé Archevêque en 1967, avec la fondation de la Province Ecclésiastique, regroupant la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, il eut à expliquer (par des conférenciers venus de France) les nouveautés du concile Vatican II et à les appliquer, sans grande conviction, et à doses homéopathiques.

Allergique aux honneurs, il refusa la Légion d'Honneur que lui proposait un membre du gouvernement de passage aux Antilles, et lui conseilla de décorer plutôt Monseigneur Auber, plus ancien et « qui porterait mieux que lui le ruban à la boutonnière » !

Atteint par la limite d'âge, il donna sa démission en 1972, et obtint du futur évêque, déjà sacré et nommé Evêque-Auxiliaire, la cure de la petite paroisse de Régale à Rivière Pilote, où il mourut le 24 juillet 1983.



...DE NOTRE GUADELOUPE

Le Père Jean-Baptiste Dutertre (suite)

En douze années, devait constater le P. Dutertre avec amertume, il y eut plus de révolutions, plus d'intrigue, plus de persécutions, plus d'innocents opprimés, plus de criminels absous, plus d'histoires tragiques qu'un grand empire n'en déplore quelque fois pendant un siècle. » Or le Père Dutertre est né à Calais, non à Marseille !

Avec tout cela conclut-il, « la Guadeloupe demeurait abimée dans le malheur ».

Une messe troublée

De son passage à l'armée, le P. Dutertre avait conservé le sens de la discipline, de l'autorité et du commandement. Séjournant en Guadeloupe au cours de cette période d'intrigues et de troubles, il lui eut fallu beaucoup de diplomatie et de nuances pour s'imposer.

CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Début juin, nous avons la joie d'accueillir M. l'abbé Christian BOUCHACOURT, Supérieur du District de France, qui visite les communautés de Martinique et de Guadeloupe. Au cours d'une conférence, M. le Supérieur donne des nouvelles de la Fraternité Saint Pie X en invitant à prier pour le prochain chapitre général qui doit élire le futur Supérieur Général. Puis il dresse un rapide historique de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie qui existait bien avant les apparitions de Fatima de 1917. M. l'abbé a notamment fait part de la transformation de la paroisse Notre-Dame des Victoires après sa consécration au Cœur Immaculé par son curé, l'abbé Desgenettes, en 1836.

M. le Supérieur a également officié pour la Fête-Dieu et la magnifique procession dans les rues de Fort-de-France après avoir donné Jésus-Hostie pour la première fois à quatre enfants de la paroisse.

Le mois de juin est également celui du tour d'adoration perpétuelle de Jésus-Hostie par les Foyalais. Aimons à manifester notre foi en la présence réelle et à consoler le Sacré-Cœur en venant tenir compagnie au Dieu fait homme.



Conférence de
M. l'abbé Bouchacourt

Le 21 juin s'est tenue la kermesse du prieuré et de l'école. Comme l'an passé, les stands étaient nombreux et l'ambiance familiale, ce que n'ont pas manqué de remarquer de nouveaux venus. Le stand de maquillage a spécialement séduit les enfants.



Le Père Hachard animant les fléchettes ! ^



Fête-Dieu à Pointe-à-Pitre ^



Ambiance familiale...
Vivement l'année
prochaine !

Remise
des carnets et cadeaux
de fin d'année scolaire





Révisions de catéchisme pendant la pause du basket. Un bonbon pour les bonnes réponses !



Premières communions en Guadeloupe



Reposoir à Fort-de-France

Pour joindre les pères :

97p.martinique@fsspx.fr

www.laportelatine.fr

Père Michel FRAMENT : +33 6 96 07 62 55

Père Nicolas CHALLAN BELVAL : +596 696 77 00 78

Père Tristan HACHARD : +596 696 01 62 52

HORAIRES HABITUELS DES OFFICES AUX ANTILLES - GUYANE :

 **MARTINIQUE** ☎ 05 96 70 04 67

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)

SEMAINE : 6h30 et 11h00
(+ 18h30 le mardi)

PATRONAGE :
reprise le 29 sept.

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : jeudi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS ET PERMANENCE : du lundi au samedi de 7h30 à 10h30

DOCTRINE CHRÉTIENNE : reprise en septembre

CATÉCHISMES : reprise le 19 septembre

AMIS DE ST JEAN BOSCO :
reprise le 29 sept.

MCF :
reprise le 30 sept.

 **GUADELOUPE** ☎ 06 90 12 80 93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 8h30 (messe chantée)

LUNDI : 6h30

VENDREDI : 18h30

SAMEDI : 6h30

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : samedi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS : avant ou après chaque messe

PERMANENCE : samedi de 8h00 à 12h00 - lundi de 7h30 à 12h00

DOCTRINE CHRÉTIENNE : reprise en septembre (été : chapelet le vendredi)

 **GUYANE** ☎ 06 96 79 57 88

PROCHAIN PASSAGE : du samedi 17 au 24 septembre (se renseigner)

POUR AIDER NOTRE PRIEURÉ À VIVRE :

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66%).

Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSTFRPPFDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré.

MERCI pour votre générosité !